

Conseil des ministres du 19 juillet 2013

RÉFORME DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à modifier diverses dispositions du Code civil en matière de régimes matrimoniaux. L'avant-projet détermine plus particulièrement les suites du décès d'un des époux.